

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Henri QUILLET

Voulez-vous ?

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 123-127

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Voulez-vous...?

Il faut préparer nos jeunes gens à bien remplir leur devoir social ; c'est dans ce but que nous devons faire le possible et l'impossible pour leur procurer une éducation chrétienne, une formation professionnelle et sociale, leur faisant connaître les différents organismes qui peuvent contribuer à reconstituer l'ordre social. Parmi ces organismes, la société familiale, la famille tient le premier rang ; c'est à la sauvegarder matériellement et moralement que doivent tendre tous nos efforts.

Mais ce travail de formation en suppose un autre, il faut que ceux qui lisent ces lignes se mettent en mesure de répandre, de vulgariser cette formation de la jeunesse ; et alors deux choses importent à ceux qui veulent se mettre au travail : 1° Se rendre compétents ; 2° Etudier et mettre en œuvre tous les moyens, toutes les institutions les plus capables de vulgariser cette formation et de la faire entrer dans le domaine de la pratique. Du nombre de ces institutions sont les cours professionnels d'adultes, les lectures expliquées, les cercles d'études, les veillées et causeries, etc...

Il ne faut pas oublier non plus que la pratique elle-même des œuvres sociales, je veux dire la fondation et la direction des diverses associations, sont ce qu'il y a de plus capable d'en donner une idée juste et complète. C'est pourquoi lorsque quelqu'un demande quel est le moyen de se familiariser avec la législation et les règlements qui régissent les diverses œuvres, je réponds que le moyen le plus sûr, je dirais presque l'unique moyen, c'est de fonder soi-même l'œuvre en question et d'en régler personnellement, au moins pendant quelque temps, le fonctionnement.

J'ajoute que c'est aussi le moyen de s'enthousiasmer, de se dévouer à la propagande ; l'enthousiasme est ici une nécessité, car il faut être assez lancé pour surmonter toutes les difficultés et pour ne pas se laisser décourager par les mille entraves qui ne manquent pas de gêner notre marche.

Donc, deux choses à faire : 1° L'étude de l'œuvre à entreprendre ; 2° L'entreprise elle-même et la mise en mouvement de cette œuvre...

La première qui doit attirer notre attention, je l'ai dit cent fois, c'est la caisse rurale ; je dis « la Caisse rurale » pour deux raisons principales : 1° Parce que l'argent est utile partout, nécessaire pour tout progrès matériel : 2° Parce que la Caisse ne demande ni mise de fonds, ni la moindre cotisation. — La caisse rend service et ne demande rien.

Certains pourtant pourront douter de mon affirmation ; ils ont vu ici ou là une Caisse qui ne marche pas. De grâce, qu'ils étudient pourquoi cette Caisse ne marche pas, qu'ils consultent les intéressés. Je vais vous le dire moi, pourquoi telle Caisse ne marche pas ; vous ne le devineriez pas. C'est parce qu'on ne la fait pas marcher. Il y en a peut-être qui vont se récrier, m'accuser de légèreté, mettre en avant une expérience de trois, quatre ou cinq ans ? Tout ce qu'on voudra ; et si l'on veut insister, je poserai simplement cette question à ceux qui n'acceptent pas mon explication ; je leur demanderai ceci : « Avez-vous après la fondation de la Caisse, fait des démarches pour attirer les premiers prêteurs ?... Si vous n'avez pas réussi d'abord, avez-vous demandé aux principaux du pays, à des gens qui sont aisés, d'aller chercher de l'argent à votre Caisse ? En un mot, avez-vous fait pour la Caisse ce que vous auriez fait pour vous ? »

Répondez à cette question, répondez-y loyalement,

la main sur la conscience, et si vous me répondez oui, eh bien, je dis que votre Caisse marche. A qui fera-t-on croire qu'un homme qui a dix mille francs à prêter ne peut pas trouver d'emprunteurs ? Vous me direz qu'on a déjà vu cela ; oui, on a pu voir cela pour quelque temps, dans certaines circonstances ; il est possible qu'on ne puisse pas, au premier coup, placer toute la somme, mais je dis qu'il y a un terme à cette absence d'emprunteurs.

J'insiste sur ce point, car c'est là l'écueil principal, écueil pourtant qui n'est qu'une bulle de savon. Dans le principe les emprunteurs ne viennent pas « parce qu'on *le saura*, parce qu'il y a trop de *formalités*, parce qu'il est plus commode d'aller chez Pierre qui me donnera *discrètement, sans caution*, ce dont j'ai besoin ».

Eh ! bien, il y a un moyen de mettre fin à cette terreur, c'est de se montrer aussi accueillant, aussi facile, aussi discret que Pierre. L'emprunteur est-il solvable ? répondez d'emblée, de suite : c'est bien, tu auras ton argent. Est-il douteux ? réclamez un jour ou deux pour vous donner le temps de réfléchir, de consulter le Conseil, tout en lui recommandant de trouver la caution. S'il faut refuser, ce qui est rare, il faut le faire de manière à ne pas froisser, le faire comme le font les prêteurs ordinaires. Franchement, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on est obligé d'emprunter, que les prêteurs sont obligés de refuser quelquefois et pourtant on prête et on emprunte, on prêtera et on empruntera encore.

« On saura que j'emprunte ? » Pourquoi le saura-t-on plutôt là qu'ailleurs ? Pourquoi les administrateurs ne seraient-ils pas aussi discrets que les notaires, banquiers et autres ? On le saura, et après ? Est-ce un déshonneur d'être jugé digne d'emprunter à la Caisse rurale, qui ne prête qu'à des gens solvables et capables de rembourser ? On le saura ? Tant mieux, car je ne

serai pas exposé à faire des emprunts exagérés, irréflechis. Il n'y a aucun déshonneur à agrandir une exploitation, à augmenter une mise de fonds ; non, il n'y a point de déshonneur à emprunter pour bien employer son argent, pour mieux faire ses affaires. Là où il y aurait un certain ennui, une certaine honte, c'est dans le cas où l'huissier viendrait saisir mon bien, mais encore une fois, il n'y a pas de honte à emprunter d'une manière intelligente. Voilà ce qu'on ne comprend pas, voilà pourtant ce qu'il faut comprendre. Quand on le comprendra on ne dira plus : « Je ne vais pas à la Caisse parce qu'on le saurait ».

Je vous ai dit le moyen à employer pour surmonter cette difficulté, pour apprivoiser les emprunteurs ; je l'ai vu employer bien des fois ce moyen, et toutes les fois qu'on l'a employé sérieusement, il a réussi. J'ai vu des Caisses arriver, après quelques mois d'hésitation, faire, les une dix, les autres vingt, d'autres cinquante, cent mille francs d'affaires, pour des populations ne dépassant pas six cents habitants.

Nous sommes vraiment curieux, nous nous enthousiasmons pour les actions généreuses, les manifestations bruyantes, nous disons depuis des années et des années : il faut marcher, il faut s'organiser, il faut travailler au mouvement social, etc., etc., et quand on nous offre une institution qui s'est multipliée en Allemagne, en Belgique, en Italie, etc. en multipliant autour d'elle les bienfaits et les améliorations sociales ; quand nous avons sous la main tous les renseignements pour nous diriger sûrement ; des hommes prêts à nous tendre la main ; quand il suffirait pour multiplier cette œuvre et la faire fonctionner, de le vouloir et de nous déranger, peut-être une semaine ou deux, on hésite, on discute, ou trouve que ce n'est pas possible. Au premier écueil, on vient nous dire que l'œuvre est

inoportune ! Voilà pourquoi le nombre des Caisses rurales n'est pas ce qu'il devrait être, ne progresse pas comme il devrait progresser. Et bien non alors ! ne parlons plus de relever la société ; la société ne peut se relever toute seule ; elle ne se relèvera que lorsque nous voudrons nous décider à la relever.

Jeunes gens qui me lisez, jeunes gens d'âge ou de cœur, jeunes gens en paletot ou en soutane, je ne vous ai montré qu'un petit coin du champ à travailler ; trouverez-vous que ce coin est déjà trop grand pour vous ? Non, n'est-ce pas ? puisque vous rêvez des horizons plus vastes. Si vous n'avez pas encore planté votre pioche quelque part, plantez-la ici afin de commencer enfin ! Laisser là les rêves et travaillez dans ce coin spécial, la Caisse rurale.

Cette œuvre n'est pas la seule, sans doute, car le champ social est grand, il est immense ; raison de plus pour attaquer ce coin ; après ce travail, il s'en présentera naturellement d'autres ; vous apprendrez à connaître les besoins du peuple, les remèdes à appliquer. Puis, votre cœur déjà grand, s'élargira encore, se réchauffera dans cette pratique de la charité, de la justice sociale. Et il le faut, car il faut une grande chaleur pour fondre le bloc de glace qui s'appelle l'égoïsme.

L'abbé QUILLET.